

Dates	Heures	Tarif plein	Tarif privilège	Tarif réduit	Total
13/07	17hx28€x25€x15€	=.....€
14/07	17hx26€x23€x15€	=.....€
18/07	21hx23€x20€x15€	=.....€
20/07	17hx28€x25€x15€	=.....€
	21hx23€x20€x15€	=.....€
	17h + 21hx48€			=.....€
24/07	21hx23€x20€x15€	=.....€
27/07	17hx28€x25€x15€	=.....€
	21hx26€x23€x15€	=.....€
	17h + 21hx51€			=.....€
02/08	17h	x15€		=.....€
02/08	21hx23€x20€x15€	=.....€
03/08	17hx28€x25€x15€	=.....€
	21hx26€x23€x15€	=.....€
	17h + 21hx51€			=.....€
06/08 (Combrét)	21hx23€x20€x15€	=.....€
07/08 (Millau)	21hx23€x20€x15€	=.....€
10/08	17hx28€x25€x15€	=.....€
	21hx26€x23€x15€	=.....€
	17h + 21hx51€			=.....€
14/08	17hx26€x23€x15€	=.....€
15/08	17hx35€ rangs 1 à 10x30€ rangs 11 à 21x25€ rangs 22 et +			=.....€
17/08	17hx28€x25€x15€	=.....€
	21hx26€x23€x15€	=.....€
	17h + 21hx51€			=.....€
21/08	21hx23€x20€x15€	=.....€
24/08	17hx26€x23€x15€	=.....€
	21hx26€x23€x15€	=.....€
	17h + 21hx49€			=.....€
28/08	21hx23€x20€x15€	=.....€
31/08	17hx26€x23€x15€	=.....€
	21hx23€x20€x15€	=.....€
	17h + 21hx46€			=.....€

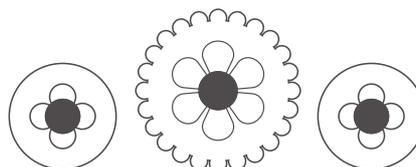
RÉSERVATIONS REPAS 2025

27/07x20€	=.....€
10/08x20€	=.....€
17/08x20€	=.....€
24/08x20€	=.....€

Total des repas :€

Règlement concernant les repas :

Par chèque bancaire à l'ordre de :
Les Résidences de l'Abbaye



Règlement concernant les concerts :

Bulletin à remplir
et à retourner accompagné
de vos règlements à :

**ABBAYE DE SYLVANÈS
RÉSERVATIONS 48^e FESTIVAL
12360 SYLVANÈS**

Informations sur les différents
tarifs et les modalités de règlement
au verso.

Total des concerts :€

**BULLETIN DE RÉSERVATION
CONCERTS**

RÉSERVATIONS UNIQUEMENT POUR LES CONCERTS
MENTIONNÉS AU VERSO

POUR LES AUTRES CONCERTS :
BILLETTERIE SUR PLACE 1 H AVANT LE CONCERT

À remplir et à retourner accompagné de votre règlement et
d'un éventuel justificatif de réduction à :

Abbaye de Sylvanès - Réservations - 12360 SYLVANÈS

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code postal : Ville :
Tél. :
Email :

Envoi des billets (joindre enveloppe timbrée
avec l'adresse où les billets devront être envoyés)

Retrait des billets sur place

Règlement concernant les concerts :
Total général des concerts :€

Par chèque bancaire ou postal
à l'ordre de L'Abbaye de Sylvanès

Par carte bancaire

N°
Expire à la fin :
+ les trois derniers chiffres du
cryptogramme au verso de votre carte :

À le

Signature :



AMIS, ADHÉRENTS, MÉCÈNES... Rejoignez l'Aventure de Sylvanès !

Il y a bientôt 50 ans, nous nous lançons dans la folle aventure de sauver l'ancienne Abbaye de Sylvanès. Pour nous, il ne s'agissait pas seulement de restaurer des pierres, si belles soient-elles !

A la suite des moines cisterciens, à leur exemple, pour demain si proche, nous avons retissé les liens vivants de **la spiritualité et de l'art, de la nature et de la culture.**

Le 19 mai 2015, l'abbaye a été labellisée Centre culturel de rencontre, un label national et européen qui est venu honorer 40 années d'expériences culturelles, éducatives et artistiques au service d'un monument public. Un projet qui s'articule autour de **la musique et du dialogue des cultures** avec pour objectifs majeurs « **Expérimenter, partager, transmettre** » .

En partenariat avec la commune, l'Etat et les collectivités locales, un ambitieux programme de restauration et d'équipements est lancé pour répondre aux exigences d'un Centre culturel de rencontre digne de ce label. Un ambitieux projet que nous ne pouvons porter seuls, son enjeu est collectif et communautaire ou n'est pas !

Aussi, en ces temps difficiles où l'avenir de bien des choses semble compromis, nous avons besoin de vous, de votre soutien amical, généreux et fidèle.

En adhérant ou en devenant mécène, vous nous aidez et vous nous encouragez à poursuivre nos actions et notre engagement au service de ce patrimoine et de nos contemporains !

Alors, pensez-y : renouvelez votre participation en devenant **adhérent ou mécène.**

Gabriel Camus

Président de l'Association Abbaye de Sylvanès, Centre culturel de rencontre

Michel Wolkowsky

Directeur général et artistique, Maire de Sylvanès

BULLETIN D'ADHÉSION OU DE RENOUVELLEMENT

à l'Association Abbaye de Sylvanès, Centre culturel de rencontre
(ADHÉSION FACULTATIVE)

L'ADHÉSION EST NOMINATIVE ET ANNUELLE :

Toute personne bénéficiant d'un service de notre Association (stages, ateliers, hormis concerts) devra obligatoirement être membre de l'Association Abbaye de Sylvanès, Centre culturel de rencontre, reconnue d'intérêt général en versant une cotisation de 30 € (minimum).

Cette adhésion n'est pas obligatoire pour assister à un spectacle du festival mais elle permet de bénéficier de tarifs préférentiels pendant toute la durée de la manifestation.

EN ADHÉRANT À L'ASSOCIATION, VOUS BÉNÉFICIEZ :

- d'une **déduction fiscale** de 66 % de vos dons (réduction d'impôt sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable, reportable sur cinq ans en cas de dépassement de ce plafond). Un reçu fiscal est systématiquement adressé.
- du **tarif privilège** sur les concerts du Festival.
- des envois de la **documentation**, plaquettes de la saison et du festival, bulletin d'information annuel et newsletters.
- de participation et droit de vote à l'**assemblée générale** de l'Association.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Pays :

Date de naissance : .../.../.....

Nationalité :

Profession :

Tél. :

Email :

Date : .../.../.....

Je joins un chèque de€ à l'ordre de l'Association **Abbaye de Sylvanès, Centre culturel de rencontre.**

IMPORTANT : L'adhésion est individuelle et nominative et la période de cotisation est celle de l'année civile. Pour les couples souhaitant tous les 2 adhérer à l'association, merci d'indiquer les 2 prénoms.

INFOS PRATIQUES

Les Tarifs

- Tarif plein
- Tarif privilège : membres adhérents de l'Association Abbaye de Sylvanès et partenaires, groupe de plus de 10 personnes.
- Tarif réduit : étudiants de moins de 26 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA et du minimum vieillesse, personnes en situation de handicap.

Pour les bénéficiaires des tarifs privilégiés et réduits, merci de joindre un justificatif de l'année en cours (photocopie) à votre bulletin de réservation. Celui-ci pourra vous être demandé à l'entrée du spectacle.

Gratuité pour les moins de 15 ans : offre valable pour tous les concerts du festival. Attention, pour les moins de 15 ans, les places ne sont pas réservées, une contremarque est à retirer à la billetterie.

Nouveauté : nous acceptons le paiement avec le Pass Culture.

Bon à savoir

Les places ne seront pas numérotées excepté pour le concert du 15 août à 17 h.

Ouverture des portes une heure avant le début du concert.

Comment réserver vos places ?

- Billetterie en ligne sur www.sylvanes.com
- Par correspondance en renvoyant le bulletin de réservation complété, accompagné du règlement
- Par téléphone tous les jours de 10 h à 12 h au **05 65 98 20 20** à partir du 1^{er} juillet (paiement par CB)
- À la billetterie 1 h avant le début du spectacle dans la limite des places disponibles

En route pour Sylvanès avec Co-voiturage simple

Festivaliers ou stagiaires, alliez écologie et économie avec Co-voiturage simple ! Rendez-vous sur <https://app.covoiturage-simple.com/sylvanes>, recherchez un trajet et publiez votre annonce sans création de compte et en deux clics seulement !

Conditions générales de vente

Les billets ne sont ni repris, ni échangés, ni remboursés, même en cas de perte ou de vol. Leur revente est interdite (loi du 27 juin 1919). Les modifications du programme ou de la distribution, comme l'interruption du spectacle au-delà de la moitié de sa durée ne peuvent donner lieu à remboursement.

En règle générale, les accès seront fermés dès le début du spectacle. Les spectateurs retardataires seront introduits dans la salle qu'à l'occasion d'une pause, en fonction de l'accessibilité. Il est interdit de photographier, de filmer, d'enregistrer (sauf autorisation).